

Romans, le 5 juin 2026

Braderie des commerçants les 19 et 20 juin

L'été approche et avec lui, la traditionnelle braderie des commerçants qui se tiendra les 19 et 20 juin prochains, de 9h à 19h, rue Jacquemart et en centre historique. L'occasion de faire des bonnes affaires !

Circulation et stationnement, mode d'emploi

Le stationnement sera interdit du 18 juin, à partir de 20h, au 20 juin, à 22h : rue Jacquemart (de la place Carnot à la place Jean-Jaurès), place Ernest-Gailly, côte Jacquemart, place Perrot-de-Verdun, place Maurice-Faure, rue Mathieu-de-la-Drôme, côte des Cordeliers (de la côte Sainte-Ursule à la rue Mathieu-de-la-Drôme), rue Sabaton, rue Saint-Nicolas (de la rue de la Banque à la côte des Cordeliers), places Fontaine-couverte, du Docteur-Zamenhof et Gondoin, rue de l'Armillerie (de la côte des Cordeliers à la côte Jacquemart), rue Pêcherie (de la place Maurice-Faure à la rue Puits-du-cheval), rue Folquet et place Puits-du-cheval.

La circulation sera également interdite sur l'ensemble des voies citées au-dessus les 19 et 20 juin, de 7h à 22h.



Tous les **accès aux voies et places suivantes seront fermés** : Petite rue Jacquemart, place Fontaine-des-Cordeliers, place Ernest-Gailly, côte des Cordeliers, place Ernest-Gailly, rue Mathieu-de-la-Drôme, places Maurice-Faure, Fontaine-couverte, Perrot-de-Verdun et Puits-du-cheval.

Des déviations seront mises en place les 19 et 20 juin, de 7h à 22h. Les véhicules arrivant par le côté ouest de la place Carnot seront déviés par le boulevard de la Libération, le rond-point Paul-Deval et le cours Pierre-Didier ; ceux arrivant par côté est, par la rue du Président Félix-Faure et la place Jean-Jaurès.

Enfin, **les feux tricolores seront mis en mode clignotant**, du 19 juin au 20 juin, de 7h à 22h, et remis en fonctionnement normal en dehors de ces horaires, rue Jacquemart, à l'intersection avec le cours Pierre-Didier et la place Jean-Jaurès.